

Communiqué Phytosanitaire

n° 36 du 24 novembre 2021

POUR INFORMATION

A partir de 2022, le communiqué phytosanitaire évolue.

ARBORICULTURE ET VITICULTURE

Dès 2022, le communiqué phytosanitaire se focalisera entièrement sur les besoins des professionnel(le)s de l'agriculture et paraîtra uniquement en format numérique. En effet, ce format plus convivial permettra notamment une diffusion plus flexible et plus rapide ainsi que l'intégration d'illustrations et de liens.

Ce communiqué destiné aux professionnels sera :

- disponible via notre application Agri VS ([sur iPhone et iPad](#), [sur Android](#))
- mis en ligne sur notre site internet (<https://www.vs.ch/web/sca/protection-des-plantes>)
- envoyé par courriel: s'annoncer à sca-oca@admin.vs.ch (nom, adresse)

Tous ces services sont gratuits.

Une rubrique « Agriculture » avec des informations dédiées aux amateurs / amatrices paraîtra plusieurs fois par année dans le Nouvelliste.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous présentons nos meilleures salutations.

Service cantonal de l'agriculture

